

MOTION D'ACTUALITÉ

DEVOIR D'AVENIR : QUELLES PRIORITÉS POUR LES 15-29 ANS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?

Après un an de crise sanitaire sans précédent et hormis les conflits du siècle dernier, la France est-elle en train de tuer son avenir ?

La crise a renforcé les inégalités, et a révélé tant l'insuffisance des politiques publiques en direction des jeunes, que l'absence de solutions adaptées, efficaces et durables. Des solidarités se sont mises en place et certaines formes de réponses sont apportées. Néanmoins, elles ne semblent ni coordonnées, ni organisées, encore moins structurées.

Le CESER Grand Est entend interpellier l'ensemble des acteurs publics sur la situation dramatique vécue par les 15-29 ans en région, et sur les conséquences des actions politiques qui restent aujourd'hui parcellaires, peu ciblées, et non évaluées.

Au regard du haut niveau de crainte qui anime cette génération, la responsabilité collective doit être engagée sur ces questions. Les actions envers les 15-29 ans ne peuvent dépendre d'un calendrier électoral. Il est apparu d'une importance capitale pour le CESER Grand Est de renforcer sa prise de parole, d'alerter quant à la situation des 15-29 ans, mais aussi d'appeler à l'urgence d'agir.

Quel avenir pour les 15-29 ans ? Le CESER Grand Est refuse qu'à force de médiatisation, les difficultés que rencontrent les jeunes, qu'il a signalées dans de nombreux travaux, deviennent des problèmes jeunes et ne tombent dans une urgence ordinaire.

Une génération sacrifiée ?

Cette crise frappe sans distinction, englobe tous les âges de la vie et aggrave les fragilités et les inégalités. Pour autant, la tranche d'âge des 15-29 ans, sera forcément plus impactée par les conséquences de la pandémie sur le long terme. Les premiers constats dressés et les tendances observées font craindre un choc profond et appellent non seulement à un devoir d'alerte mais aussi et surtout à une nécessité d'agir. Ces constats et ces alertes ont été soulevés de manière constante et régulière, mais pour lesquels aucune politique globale n'a été réellement menée. S'il faut reconnaître que des dispositifs et des politiques publiques ont été mis en place, force est de constater qu'il ne s'agit que de pansements.

La pandémie accentue les inégalités dans l'expérience de ce moment de vie qu'est la jeunesse. La crise perturbe encore davantage la conquête d'autonomie des jeunes, leurs perspectives d'avenir, et ne fait qu'ajouter de l'incertitude à leur vulnérabilité.

Nombreux sont ceux qui, dans la sphère de la famille, de l'éducation, des entreprises, ou des élus... expriment leur profond désarroi, voire leur incapacité d'agir face au malaise des jeunes.

Si le bilan de ces dernières décennies est dressé, les jeunes n'ont jamais été réellement protégés et préservés.

Aujourd'hui, les constats sur la situation des jeunes, face aux conséquences de la crise sanitaire sont quasiment les mêmes... mais l'ampleur en est toute autre ! Ils révèlent de manière flagrante voire même dramatique, une forme d'échec collectif.

Ces constats provoquent un bruit médiatique engendrant pour les jeunes, confusion, culpabilité, victimisation, stigmatisation, distorsions potentielles d'une réalité, voire même, approximations historiques. Est-il compréhensible de continuer à parler d'une « génération sacrifiée » sans le moindre souci de la résonance historique et de l'enjeu mémoriel d'une telle expression ?

Constats, observations et craintes : une vie entravée qui provoque une détresse psychologique

Les différents constats exposés ci-dessous permettent au CESER Grand Est de formuler des observations ainsi que des craintes par rapport à la situation et à son évolution.

Alors que les pouvoirs publics ont été constamment alertés depuis le début des années 80, qui peut dire aujourd'hui que le problème du logement, de la précarité aux visages multiples (économique, sociale, alimentaire, menstruelle...), du chômage croissant, de la difficulté à accéder au premier emploi, est vraiment une découverte ?

Les jeunes sont confrontés depuis lors **au chômage et à la difficulté de l'insertion professionnelle**. Ceux qui aujourd'hui ont perdu un emploi précaire, un emploi saisonnier, un job étudiant, sont les oubliés des dispositifs. Ces constats s'agrègent aux problèmes déjà existants d'explosion du chômage des jeunes et d'accès au premier emploi, souvent plus subi que choisi pour 1 jeune sur 4¹. En 2020, moins de 55 % des diplômés bac+5 ont trouvé un emploi en fin d'année². Qu'en est-il des 23 % des 15-24 ans non scolarisés et qui ne possèdent aucun diplôme³ ? Avec la crise, la précarisation de l'emploi a augmenté de manière significative. À cet égard, on peut ainsi noter une baisse de 14,2 % des embauches pour les moins de 26 ans en 2020⁴.

Le CESER Grand Est constate et déplore **le manque de coordination** entre les acteurs, les structures et les dispositifs. Ceci est particulièrement frappant sur la question de l'apprentissage et des stages. Le constat est implacable : un empilement des dispositifs, une multiplication des plateformes, un manque d'homogénéisation, de compréhension, de lisibilité... qui ne répondent pas réellement à l'accompagnement de ces jeunes. Est-ce que les jeunes les utilisent ? Les connaissent-ils ? L'absence de réponses efficaces, adaptées et durables, tout comme l'absence d'évaluation des dispositifs peuvent expliquer une telle cacophonie. Près de 447 jeunes apprentis (chiffres au 23 mars 2021⁵) demeurent encore sans contrat et le problème des stages non pourvus ne peut être chiffré pour le moment. Ainsi, au moins 7000 stagiaires de l'Université de Strasbourg⁶ restent en attente d'une solution.

La précarité des jeunes, est-ce une nouveauté ? Cette question est connue depuis longtemps et les pouvoirs publics ont été alertés, mais sans doute était-elle moins visible et moins médiatisée

¹ www.myjobglasses.com – mars 2017.

² Étude Syntec Conseil – 2020.

³ Pacte régional d'investissement dans les compétences – source INSEE 2015.

⁴ DARES – 2020.

⁵ <https://reseau.intercariforef.org/dispo-1-jeune-1-solution/cartographie-des-effectifs-apprentis-sans-contrat>

⁶ Audition de M. Olivier KLOTZ, Président du MEDEF Alsace, 11 mars 2021.

qu'aujourd'hui. Cette précarité se traduit par des difficultés à finir les fins de mois, à se nourrir, à payer des produits d'hygiène... La mise en place des repas à 1 € est un des signes qui met en évidence ce besoin⁷.

À cette situation de précarisation et de paupérisation des jeunes, s'ajoute la problématique du non accès aux droits⁸, qui touche 1 jeune sur 2, et sur laquelle le CESER Grand Est avait déjà alerté dans ses différents travaux. Le débat sur l'instauration d'un RSA jeunes semble bien significatif d'une incapacité des pouvoirs publics à traiter structurellement la précarité des jeunes.

Est-il normal d'accepter que des jeunes rencontrent des difficultés pour se nourrir, se loger, se déplacer, acheter leur matériel de formation ? La revalorisation des bourses va-t-elle réellement englober l'ensemble des jeunes et des nouveaux pauvres, et ceux issus des classes dites moyennes (actuellement 66 720 étudiants boursiers sur 210 000 étudiants⁹) ?

L'évolution constante du coût de la vie conduit de plus en plus d'étudiants à travailler, ce que la crise sanitaire rend aujourd'hui quasi impossible. **Le coût du logement demeure le facteur le plus discriminant** dès lors que l'inflation des loyers est constante. Comment justifier que pour 2,7 millions d'inscrits dans l'enseignement supérieur, seuls 335 000 logements leur soient dédiés¹⁰ ? Comment le Conseil régional Grand Est, au travers de son schéma régional d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (SRESRI) va pouvoir répondre à son objectif de passer de 210 000 étudiants actuellement à 250 000 d'ici 2030, s'il n'est pas en capacité de loger ces futurs étudiants ? Par ailleurs, **le coût de la mobilité est également un facteur déterminant et discriminant**. Comment favoriser la découverte du monde, permettre la socialisation ou accéder à l'emploi si la mobilité est entravée ?

Les 15-29 ans se retrouvent aujourd'hui dans une tourmente générale, en témoignent les étudiants de première année qui ne peuvent se réorienter. Cette situation occasionne **des décrochages, qui, au fil des mois, sont en train de devenir un phénomène général et massif**. Certains sont contraints de passer leurs examens dans un contexte peu sécurisant et dégradé, d'autres ne savent pas si les épreuves vont avoir lieu et comment... À titre d'illustration, les doctorants ne peuvent plus réaliser leurs travaux de recherche dans des conditions optimales. Les derniers sondages estiment que 74 % des étudiants sont en perte de motivation, quand ils sont 71 % à avoir l'impression de décrocher (50 % en septembre 2020)¹¹.

Les décrochages, abandons et démotivations sont en progression très forte à tous les niveaux d'apprentissage. Dans la recherche d'une solution immédiate de placement, il est dangereux d'orienter les jeunes uniquement vers des filières dites aujourd'hui stratégiques, au risque de sacrifier un pan entier de notre économie, avec la seule préoccupation court-termiste d'une attractivité économique du territoire. **Une orientation doit être choisie, accompagnée et non imposée**.

⁷ Lors de son discours de politique générale à l'Assemblée Nationale, le mercredi 15 juillet 2020, le Premier Ministre annonce la mise en place des repas à 1 euro pour les étudiants boursiers dans les restaurants universitaires pour la rentrée de septembre 2020. Suite à l'annonce du Président de la République le 21 janvier 2021, cette mesure est généralisée à tous les étudiants, boursiers, non boursiers, nationaux et internationaux, à compter du 25 janvier 2021.

⁸ La notion de non accès aux droits, ou de non-recours, désigne le fait que les ressortissants des politiques publiques n'utilisent pas les prestations ou les services auxquels ils ont droit.

⁹ CROUS – mars 2021.

¹⁰ Lagazette.fr, *Loger les jeunes, un défi de taille pour les collectivités*, 16 mars 2021.

¹¹ Sondage l'Étudiant / BVA / Orange – 2021.

Que dire de la transmission des savoirs et des connaissances ? La baisse du niveau scolaire des 15-29 ans est une préoccupation récurrente. Mais quels seront les résultats à venir dans le cadre d'une formation aujourd'hui altérée ? Pour 3 jeunes sur 5, l'enseignement à distance a eu un impact sur leurs apprentissages.

Aujourd'hui, la vie des jeunes, en particulier des étudiants ne se réalise qu'à travers des écrans. Même si le corps enseignant et les responsables d'établissements tentent de tout mettre en œuvre afin de pallier cette situation inédite, les problèmes de connexions, d'accès à un matériel convenable deviennent particulièrement contraignants. En 2019, 15 % des 15 ans et plus n'ont pas utilisé Internet au cours de l'année, tandis que 38 % des usagers manquent d'au moins une compétence numérique de base et 2 % sont dépourvus de toute compétence¹².

L'illectronisme concerne 17 % de la population toutes générations confondues. En 2021, tous les jeunes ne disposent pas d'un ordinateur, d'une connexion Internet ou d'une imprimante. Il s'agit bien ici d'une forme d'exclusion, **l'exclusion numérique**. Pouvons-nous considérer que la situation est totalement réglée, quand l'Université de Strasbourg a prêté ou donné depuis le début de la crise plus de 1000 ordinateurs pour lutter contre la précarité numérique ? ¹³

Avant l'arrivée du virus, les experts alertaient quant aux méfaits d'une exposition répétée aux écrans et à **la hausse de la sédentarité** qui augmente avec la perte de la pratique sportive. Il s'agit d'une bombe à retardement car les maladies cardio-vasculaires, l'obésité, les addictions ne peuvent qu'exploser. Comment découvrir et s'enrichir des valeurs collectives, du respect, de la cohésion sociale, du bien-être, du dépassement de soi, en l'absence de pratique sportive ?

Allons-nous offrir comme perspectives aux jeunes celle d'être une « génération pyjama » ? La visioconférence ou le télétravail sont maintenant devenus un mode de vie, mais pour quelle fatigue mentale, quels troubles de la vision, quelles difficultés de concentration, quels résultats d'apprentissage ? Emile DURKHEIM définit l'homme comme un animal social qui n'existe, selon lui, que dans et par la société. Les craintes de voir les jeunes prendre davantage de distanciation avec le monde du travail et avec la collectivité s'observent tous les jours. Comment se connaître, se reconnaître et créer des liens sociaux dans ce contexte ? Offrons-nous comme unique perspective aux jeunes celle d'être confrontée à **l'isolement et à l'absence d'interactions sociales** ? Comment intégrer les codes, les modes de fonctionnement, et monter en compétences dans ces conditions ?

Le risque de **fracture générationnelle** est également important, mais aussi de fractures entre les jeunes (ruraux et urbains, riches et pauvres). Que signifiera pour ces générations le fait d'évoluer dans un monde où la méfiance à l'égard de l'autre est omniprésente ? Cette crise et ses effets nourrissent les rancœurs, décuple les sentiments d'injustice. Nous dirigeons-nous vers une violente colère éruptive ?

Le constat est sans appel. Cette période est celle **d'une vie entravée qui provoque une détresse psychologique et des troubles anxieux généralisés**. L'isolement, le manque de perspectives, le manque de liens, le manque de contacts, le manque d'avenir, aggravent les situations et provoquent une réelle souffrance existentielle. N'avez-vous pas entendu vos enfants, petits-enfants, nièces, neveux... vous partager cette impression d'être « morts », de ne plus avoir de rêves ? Si les conduites addictives, la détresse psychologique, le risque suicidaire ont toujours existé, les impacts psychologiques sur le long terme se sont multipliés.

¹² INSEE – 2019.

¹³ L'Actu.unistra.fr, édition du 26 mars 2021.

2 jeunes sur 3 âgés de 18 à 24 ans estiment que la crise aura des conséquences négatives sur leur santé mentale¹⁴, et 74 % d'entre eux craignent pour leurs proches¹⁵.

Face à cette situation, la réponse est plus que jamais inadaptée. En effet, le ratio n'est que de 1 médecin scolaire en poste pour 12 572 élèves, 1 infirmier pour environ 1300 élèves, 1 médecin de service de santé universitaire pour 15 813 étudiants et 1 psychologue pour 29 882 étudiants¹⁶. Ces statistiques démontrent que les ressources humaines dont disposent les services de santé scolaire et universitaire sont insuffisantes, et que les taux d'encadrement préconisés ne sont pas respectés¹⁷.

Face à ces souffrances psychologiques, faut-il laisser les jeunes sombrer dans les dérives sectaires, les postures radicales, le complotisme, le communautarisme, le survivalisme, ou les courants apocalyptiques pour réagir ? Quel avenir offrir aux jeunes ? Une société où les violences, en particulier celles faites aux femmes et aux enfants, explosent ? Où la souffrance devient une fatalité et la prise d'antidépresseurs un quotidien ? Où les seules perspectives sont celles de partir à l'étranger ? Où les rites de passage sont abandonnés et les fondamentaux du vivre ensemble perdus ? Pouvons-nous accepter de condamner cette génération soit à la résignation collective soit à la seule issue d'affirmation par la voie de la rupture et du conflit ?

Un nécessaire électrochoc pour l'action publique ?

Le CESER Grand Est appelle les pouvoirs publics à changer urgemment et radicalement d'approche à l'égard des 15-29 ans et de sortir d'une lecture soit alarmiste, soit négative. **Les jeunes connaissent des problèmes, donc ils deviennent le problème.** Ce discours s'est focalisé sur un « problème jeune » mal défini, pour lequel les réponses ont été inégales, les mesures dispersées, rendant encore plus incertaine la « catégorie jeunes ».

Pour le CESER Grand Est, le devoir d'avenir vis-à-vis de cette génération est un devoir politique, moral et doit s'exercer dans le cadre d'une responsabilité sociétale. Il s'agit d'une urgence dans la prise de conscience mais également d'une urgence collective à agir. Le CESER Grand Est demande que l'action publique soit repensée radicalement, structurellement, autrement que sous le seul prisme financier, la surenchère de moyens inadaptés non évalués, et une instrumentalisation à des fins de communication. L'action publique doit impérativement être construite, réfléchie, conçue, dans une logique de coordination avec un souci permanent d'évaluation.

Le CESER Grand Est appelle le Conseil régional et l'Etat à agir pour répondre à l'urgence et à inscrire leurs actions dans ce devoir d'avenir. Il est essentiel qu'une stratégie coordonnée et adaptée soit mise en œuvre, afin de construire des solutions durables face aux problèmes vécus par les 15-29 ans aujourd'hui.

¹⁴ IPSOS – janvier 2021.

¹⁵ IPSOS – janvier 2021.

¹⁶ Association Nightline France – novembre 2020.

¹⁷ L'Assurance Maladie préconise un psychologue équivalent temps plein pour 1000 à 1500 étudiants, 1 médecin pour 1000 environ en médecine générale, le taux recommandé par l'Académie de Médecine pour les scolaires est de 1 médecin pour 5000 élèves. À titre de comparaison, aux États-Unis, on compte 1 psychologue pour 1500 étudiants ; au Canada, 1 pour 3000 ; en Australie, 1 pour 4000 (Source : Le Monde.fr, *On compte en France un psychologue pour 30 000 étudiants*, 16 novembre 2020).

Le CESER Grand Est va s'atteler, dans un second temps, à approfondir ce sujet et à formuler des préconisations pour tous les acteurs publics, en cohérence avec son avis « 100 propositions pour une refondation économique, sociale et environnementale du Grand Est »¹⁸.

**Adoptée par le Conseil économique, social et environnemental régional Grand Est
à la majorité des suffrages exprimés avec 2 voix contre et 15 abstentions
lors de sa plénière du 15 avril 2021.**

Le CESER Grand Est remercie l'ensemble des personnes auditionnées dans le cadre de ce travail :

- Mme Atissar HIBOUR : Conseillère Régionale Grand Est, Présidente de la Commission Lycées et apprentissage, Adjointe au Maire de Bar-le-Duc en charge de l'Éducation et la Jeunesse.
- M. Jérôme DUMONT : Conseiller Départemental de Meuse, Directeur opérationnel du Greta Lorraine Ouest.
- M. Jean-Christophe VELAIN : Maire de la Commune de Vacherauville (55100), Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun en charge du tourisme, Proviseur du Lycée Polyvalent Jean-Auguste Margueritte à Verdun.
- M. Olivier KLOTZ : membre du CESER Grand Est, Président du MEDEF Alsace et chef d'entreprise.
- M. Guillaume GELLÉ : membre du CESER Grand Est et Président de l'URCA.

¹⁸ <https://www.ceser-grandest.fr/publication/100-propositions>

EXPLICATIONS DE VOTE

Explication de vote des membres du CESER représentant la Confédération française démocratique du travail (CFDT)

De façon incontestable la crise sanitaire a révélé, amplifié, aggravé un certain nombre de difficultés que les jeunes rencontrent pour s'insérer durablement, convenablement et dignement dans la société. Mais ces difficultés ne datent pas toutes du début de la crise et elles méritent d'être analysées sur un temps plus long tant dans leur genèse que dans leur résolution. À plusieurs reprises la commission jeunesse du CESER a travaillé sur ces difficultés et proposé des pistes d'action. Il en a été de même pour d'autres commissions, notamment celles en charge de la formation, des lycées ou de l'enseignement supérieur.

Il est grand temps que les propositions du CESER soient entendues.

Au-delà de ces difficultés la crise sanitaire a également révélé chez les jeunes des capacités inépuisables d'adaptation, une appétence à voir la société autrement, à porter un regard différent sur l'évolution de la planète et une volonté farouche de développer des actions solidaires de proximité ou à visée humanitaire.

Pour la CFDT il est dommage que la lecture proposée par la motion soit trop empreinte de pessimisme et ne laisse pas apparaître l'incroyable richesse que la jeunesse abrite en son sein.

S'il est de la responsabilité de tous les pouvoirs publics, socio-économiques, d'accompagner les jeunes dans la sortie de crise, il est aussi de leur responsabilité de se laisser interpellé par ceux-ci pour appréhender différemment l'évolution de la société. Au-delà des questions de revenu universel ou de l'équilibre entre l'activité professionnelle et les autres activités, il n'est plus possible pour les jeunes d'envisager l'avenir avec les mêmes référentiels, les mêmes concepts, les mêmes outils que ceux mis en œuvre depuis plusieurs décennies.

Pour la CFDT il est désormais nécessaire d'appréhender autrement l'évolution économique, sociale et environnementale de la société, en prenant en compte les réflexions et les aspirations des jeunes qui, à court terme, seront en responsabilité.

Parce que la motion dresse un constat qui ne peut être contesté mais aussi parce qu'elle ouvre sur une invitation à poursuivre les travaux dans le cadre des « 100 propositions », la CFDT votera la motion, mais avec les réserves exprimées ci-dessus.

Marie-Claude BRIET-CLEMONT, Najat COTTUN,
Bartolina CUCUZZELLA, Adrien ETTWILLER, Didier GABRIEL,
Alex GORGE, Philippe GUETH, Roland HARLAUX,
Erwan LE QUELLEC, Dominique LEDEME, Bruno MALTHET,
Corinne MARCHAL, Sandrine MARX, Paul NKENG,
Brigitte RITZENTHALER, Francine PETER, Marie-Andrée SEGUIN

Explication de vote des membres du CESER représentant la Confédération Générale du Travail (CGT)

La CGT souligne le travail important qui a été réalisé et votera la motion.

Ce sont toutes les tranches d'âge de la société qui ont souffert du COVID, et il faut être prudent sur les tentatives de division.

Nous partageons les grandes lignes de la motion.

La CGT pense qu'il y a aussi de vraies exigences à porter nationalement :

- L'abrogation de la réforme de l'assurance chômage, rejetée par toutes les organisations syndicales et au-delà, qui dès l'été prochain va exclure les plus fragiles et des milliers de jeunes de tout revenu.
- Un vrai statut des stagiaires, qui ne doivent plus comme c'est souvent le cas, être une main d'œuvre gratuite, avec une rémunération minimum à 50 % du SMIC.
- Une indemnisation du chômage pour les primo demandeurs d'emploi.
- Un revenu d'insertion pour les jeunes de moins de 25 ans.

Odile AGRAFEIL, Chantal BERTHELEMY, Jean-Luc CARDOSO,
Bénédicte DA PONT, Pascal DEBAY, Olivier FOUCAUT,
Jean-Pierre LANGLET, Jérôme MARCEL, Pascal MARLIER,
Emmanuelle MOISSONNIER, Yolande ROSENBLATT, Delphine
ROUXEL